

Éditorial

La rentrée est faite !
Bienvenue à tous et particulièrement aux nouvelles familles et aux nouveaux élèves, ceux de la petite section et des autres cours.

Elodie Tessier est venue compléter l'équipe enseignante dans la classe des PS de maternelle. Elle remplace Sylvie Archambaud partie à la retraite.



Fin septembre, nous accueillerons Jessica Lacroix qui complètera l'équipe du personnel. Elle surveillera les élèves le matin et le midi en plus du ménage des classes.

De nombreux projets seront menés pour chaque classe.

Dans le cadre des mesures de **sécurité**, nous continuerons à organiser des exercices d'évacuation et de confinement.

La **réforme** des cycles et des programmes continue avec un travail sur l'évaluation et la différenciation. Nous vous proposerons aussi de participer à un **conseil d'établissement**, avec des parents volontaires représentant chaque classe. Vous aurez plus de détails lors des **réunions** de classe et dans les lettres d'infos.

Merci d'être toutes et tous attentifs aux horaires, à l'obligation scolaire et au marquage des vêtements ! Notez tout de suite les dates et horaires des **réunions** de classe : le fonctionnement de la classe, les méthodes, les outils utilisés, les projets, les questions diverses... Vous trouverez dans ce journal et sur le site de l'école toutes les **infos** sur les horaires, les locaux, les activités des classes, le calendrier 17-18, la garderie....



Merci de **vérifier, corriger, compléter** la fiche de renseignements, en particulier les téléphones, les mails, le mode de paiement et de nous rapporter tous les documents :

- * **Fiche de renseignements et autorisations signée**
- * **Attestation d'assurance RC et éventuellement :**
- * **Inscription à la garderie**
- * **Autorisation de sortie**
- * **Feuille de prélèvement SEPA avec RIB**

Bonne année scolaire à tous.

Damien Ducept



L'Équipe éducative



Directeur
Damien DUCEPT

➔ *Direction : les lundis et mardis*

Regroupement d'Adaptation

Stéphane Evin
(mardis après-midi, vendredis matin)

Classes Maternelles

PS Elodie Tessier
MS-GS Laurence Préault
Patricia Tricoire (jeudi)
GS Evelyne Pineau

Classes Élémentaires

CP Françoise Pénot
CE1-CE2 Céline Boulineau
CE1-CE2 Christelle Billet
CE2 Christelle Chevrier
CM1 Jacques Barré
CM1-CM2 Patricia Tricoire (L/M)
Damien Ducept (J/V)
CM2 Marie-Françoise Puaud

Personnels

Clarisse Siguret (*secrétariat Ogec Asem garderie*)
Virginie Paris (*Asem garderie*)
Samantha Kadi (*Asem garderie*)



École Primaire St Jean

76 rue de Gaulle
85160 St Jean de Monts

☎ **02 51 58 02 98**

✉ contact@ecolestjean85160.fr

www.ecolestjean85160.fr

Retrouvez sur le site toutes les infos pratiques, menus, dates, formulaires, les comptes-rendus des activités, le projet d'établissement, les équipes, le calendrier, les associations de parents

Horaires des Classes

⌚ **8 h 45 / 12 h 00**

⌚ **13 h 30 / 16 h 30**

Ouverture de l'école à **8 h 15** le matin (sauf garderie) et à **13 h** l'après-midi

Fermeture de l'entrée principale à **8 h 50** et **13 h 30**

Réunions de Classe

Mardi 3 octobre 19 h
Les 3 classes de CM1 / CM2

Vendredi 6 octobre 18h30
Les 3 classes de PS/MS/GS

Vendredi 13 octobre 18h30
Les 4 classes de CP/CE

Valérie Picot (*Asem*)

Anne-Marie Pineau (*Asem*)

Annette Laheux (*Asem garderie*)

Jessica Lacroix (*surveillance, ménage*)

(absent sur la photo : Stéphane Evin)

Les Programmes



L'école primaire (classes maternelles et élémentaires) a la responsabilité de préparer les enfants à accéder au collège dans des conditions favorables.

Les programmes de 2015 déclinent et précisent les objectifs définis par le socle commun. Celui-ci s'articule autour de cinq domaines :

- les langages pour penser et communiquer
- les méthodes et outils pour apprendre
- la formation de la personne et du citoyen
- les systèmes naturels et les systèmes techniques
- les représentations du monde et l'activité humaine



L'école est organisée en 3 cycles :

- le cycle 1 ou cycle des **Apprentissages Premiers** : PS, MS et GS
- le cycle 2 ou cycle des **Apprentissages Fondamentaux** : CP, CE1 et CE2
- le cycle 3 ou cycle de **Consolidation** : CM1, CM2 et 6ème

L'Ecole Maternelle

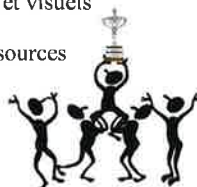
Domaines d'activités :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir et s'exprimer à travers l'activité physique
- Agir et s'exprimer à travers les activités artistiques
- Construire les 1ers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde : temps, espace, monde du vivant et de la matière



Cycle 2 (en CP, CE1 et CE2)

Français : étude de la langue, écriture, lecture et compréhension de l'écrit, langage oral
Langue vivante : étude de l'anglais
Mathématiques : nombres entiers et calcul, grandeurs et mesures, espace et géométrie
Découverte du monde : Le temps, l'espace et l'environnement, le monde du vivant, le domaine de la matière, des objets, penser par soi-même et avec les autres, des principes pour vivre avec les autres, s'engager individuellement et collectivement, développer sa sensibilité
Education artistique : Education musicale, arts plastiques et visuels
Education physique et sportive : développement des capacités et ressources nécessaires aux conduites motrices, connaissance et respect de son corps, découvrir des activités variées ...



Cycle 3 (en CM1 et CM2)

Français : maîtrise de la langue française (lire, écrire, parler, étude de la langue)

Langue vivante : étude de l'anglais (niveau A1)

Mathématiques : exploitation de données numériques, nombres entiers naturels, fractions simples, décimaux, géométrie, grandeurs et mesures

Histoire : les grandes périodes de l'histoire de France (Antiquité à nos jours)

Géographie : lieux de vie dans l'espace français, dans l'Europe et le monde

Education civique : participer à la vie de son école, être citoyen de sa commune, de la France, de l'Europe

Education scientifique : la matière, le mouvement, les énergies, le monde vivant, le corps humain, l'éducation à la santé, les objets techniques, le ciel et la terre, les outils numériques

Education artistique : Education musicale, arts plastiques et arts visuels

Education physique et sportive : développement moteur à travers des activités variées, connaissance et respect de son corps



D'autres infos sur : www.education.gouv.fr



Les Actions Pédagogiques

Tout au long de l'année, et en lien avec les programmes, diverses actions pédagogiques sont développées :

Pour l'année scolaire 2016/2017 :

Sorties éducatives

- une classe de neige en CM2
- des visites et sorties : la dune et la forêt du Pays de Monts (Biotopia), Kulmino, le musée du Daviaud, les maisons de retraite, l'aquarium de Talmont, l'église et la mairie de St Jean de Monts, la maison de la rivière, l'école de musique Vibrato, le Cairn...



Activités sportives

Des temps d'initiation au basket, à la voile, au char à voile, bicyclette, rugby, golf, kayak, surf... Permis piéton en CE2

L'activité piscine du CP au CM2

Sortie à bicyclette pour les CM.



Activités culturelles

- chante-Mai, ateliers de musique rythmique, concerts, ludothèque, ateliers de lecture
- ateliers et spectacle de théâtre
- ateliers artistiques « Ma Gomme »
- spectacles, cinéma, défilé de la Mi-Carême

Activités d'expression

- médiathèque municipale
- rencontre d'un auteur de B.D. et d'un skipper du Vendée Globe
- site internet de l'école, permis internet en CM2



Inscriptions

- L'inscription est **gratuite**. La scolarité est due quand l'enfant est présent à l'école.

- Les enfants de 2014 peuvent être accueillis dès la rentrée de septembre 2017.

- Les enfants de 2015 seront accueillis selon les places disponibles : la priorité est donnée aux enfants nés en début d'année 2015.

- La rentrée peut être **progressive** (matin ou journée complète) et se faire en cours d'année.

- Le directeur et l'enseignante de la classe vous feront **visiter** les locaux, vous présenteront le fonctionnement et répondront à vos questions.

- **Documents à fournir** : livret de famille et carnet de santé

Éveil à la Foi

En maternelle CP

L'éveil religieux est fait par les enseignantes à partir :

- de fêtes religieuses : Noël, Pâques ...
- d'occasions diverses : Baptêmes, Mariages, Communions...
- de faits de la vie courante sur la cour, en classe, en famille...



Catéchèse

A partir du CE1, le temps de la catéchèse est assuré par les enseignants et des catéchistes bénévoles à raison d'une heure par semaine.

Chaque catéchiste a la responsabilité d'un groupe d'enfants afin de permettre une meilleure participation et réflexion.

Les catéchistes et les enseignants se retrouvent avec l'Abbé **Laurent Sachot** et **Catherine Welterlin**, pour des rencontres et des réunions de préparation. Au cours de l'année, les enfants et les parents sont invités à plusieurs célébrations, en lien avec la paroisse.



Famille en fête et messe de rentrée :

Dimanche 24 septembre 2017 à l'île d'Yeu de 9h30 à 18h30

Messe des familles : le 4^{ème} dimanche de chaque mois

Veillée de Noël : mardi 19 décembre (à confirmer)

1^{ère} Communion : dimanche 20 mai 2018

Profession de Foi : dimanche 17 juin

Presbytère 02 51 58 09 21

Assurances

Pour la sécurité de vos enfants, vous devez souscrire à 2 types d'assurance :

1- **La Responsabilité Civile** que vous avez dans votre contrat multirisque « Habitation » : Demandez une **attestation** à votre assureur (ou par internet) et transmettez-la à l'école.

2- **L'Individuelle Accident** qui est obligatoire pour les voyages ou sorties scolaires (circulaire n°88.208 du 29/08/1988). Elle est prise par l'école pour tous les élèves et vous est facturée en début d'année (**6 €**). + d'info sur : <http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

L'OGEC

(Organisme de gestion des Ecoles catholiques)

L'OGEC est une association composée de parents d'élèves bénévoles. Il assure la **gestion** de l'école et permet son bon **fonctionnement** matériel : l'entretien des locaux, le salaire des personnels de service, la dotation en matériel pédagogique, l'organisation des fêtes...

Les ressources de l'association sont constituées pour l'essentiel :

- De la participation de la **commune** dans le cadre d'une convention (contrat d'association à partir du 1/09/2000). Le montant de cette participation annuelle permet de couvrir une partie des charges de fonctionnement.

- Des produits des **fêtes** effectuées en cours d'année qui permettent de financer les investissements réalisés au niveau des locaux (en particulier pour les nouveaux bâtiments)

- Des « **frais de scolarité** » qui permettent de financer les rétributions demandées par l'U.D.O.G.E.C. (Union Départementale des OGEC) et différentes activités scolaires.

- De la participation des familles pour la **garderie**.

Vous pouvez contacter le président : Stéphane Barras 06 11 91 67 31

L'APEL

(Association des Parents d'Elèves de L'Enseignement Libre)

L'APEL est aussi une association composée de parents d'élèves bénévoles. Elle a pour mission de participer à la vie de l'école, animer, accueillir et informer les parents, proposer des services et représenter les familles. Elle est associée à la définition et à la mise en œuvre du projet éducatif de l'école et participe au conseil d'établissement.

L'APEL agit dans l'école en étroite collaboration avec le Directeur et les Enseignants.

- **Animation et participation** à la vie de l'école : Arbre de Noël, Carnaval, Chantemai, Kermesse, boum des enfants ... participation financière pour les sorties pédagogiques des classes.

- **Information** des parents sur la vie de l'école : panneau d'infos, photos sur la vie de l'école, débat...

- **Réflexion** sur le projet éducatif.

- **Actions** pour l'éducation des enfants : opérations caritatives (handi'chien et les petits pieds) ...



Calendrier

Arbre de Noël

Vendredi 22 Décembre 2017

Assemblée Générale OgecApel

À définir début d'année 2018

Mi-Carême

Vendredi 20 avril (à confirmer)

Chante-Mai

semaine du 28 mai au 1^{er} juin

Kermesse

Samedi 30 juin 2018 (à confirmer)

Accueil nouveaux P.S.

Vendredi 22 Juin 2018 à 17h15

L'APEL représente les familles de notre école auprès des instances locales, départementales et nationales.



L'Adhésion

Pour que l'APEL puisse exister et être reconnue, elle a besoin d'adhérents. Un bulletin d'adhésion est adressé à chaque famille en début d'année scolaire (en septembre)

Vous pouvez contacter la présidente : Anne Micheau 06 62 51 33 24

Scolarité 2017/2018

Vous avez le choix entre 3 formules :

- 1 chèque global en septembre 2017
- 10 prélèvements mensuels
- Autre mode de paiement à préciser

Ceux qui ne nous auraient pas fait part de leur choix sont priés de le faire au plus vite ou de nous contacter.

Ceux qui choisissent le prélèvement SEPA pour la 1^{ère} fois, remplissent un formulaire (à redonner à l'école + RIB).

La Scolarité est fixée à **28 €** par mois soit **280 €** pour l'année scolaire.

Pour le 3^{ème} enfant dans l'école, la scolarité est de **14 €** par mois.

NOUVEAU ! Contribution scolaire de solidarité : **31 €** par mois soit **310 €** pour l'année scolaire 2017-18 (ou +, pour les familles volontaires)

En fonction de votre choix, vous recevrez la facture correspondante.

La Restauration

La restauration est assurée et gérée par le **collège des Lauriers**.



Les repas sont préparés sur place.

- ⇒ **service à table** pour les CP et les maternelles : 3,80 € le repas
- ⇒ **self service** pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 : 4,10 € le repas

Pour des questions, paiements, infos :
Collège : ☎ 02 51 58 21 63

En cas de problèmes d'ordre financier, une **aide** partielle ou totale peut vous être accordée par le CCAS de St Jean de Monts (02 51 59 97 20).

Les **menus**, la **fiche d'inscription** et le **règlement intérieur** sont consultables sur le site de l'école.

Le Transport

Pour une 1^{ère} inscription et un nouveau circuit, contacter la **Mairie** (service des transport) : ☎ 02 51 59 97 00

Pour tout changement temporaire, merci de **prévenir par écrit**.



Photos scolaires

Judi 14 septembre
pour tous les élèves



La Garderie

Elle est ouverte à tous les **inscrits** (voir fiche inscription).

Horaires : À partir de **7 h 30**
Jusqu'à **18 h 45**

Merci de respecter les **horaires** et le **règlement**.

⚠ *Pensez à refermer le petit portail !*

Si besoin, téléphonez au **02 51 58 02 98**
Le soir, dès 16 h 45, un **goûter** est servi pour tous les enfants.

Tarif du matin :
0,65 € le matin jusqu'à 8 h 15

Tarifs du soir :
2,00 € jusqu'à 17 h 45
2,60 € après 17 h 45
1,30 € pour le 3^{ème} enfant.

Pour les occasionnels, tarif normal + 0,65 €
La facture vous est transmise en début de mois suivant (avec éventuellement la scolarité).

Des Remarques

Absences : Toute absence doit être motivée et signalée à l'école le plus tôt possible par **écrit, mail ou téléphone**, de préférence avant la rentrée du matin.
Tout rendez-vous (médecin...) doit être pris si possible hors temps scolaire.

Retards : Tout enfant arrivant après l'heure de rentrée, doit être **accompagné** dans sa classe.

⚠ *Attention à la fermeture du portail de la place du 11 novembre !*

Sorties : Pour les CE et CM qui sortent de l'école à pied ou à vélo, les parents doivent remplir une autorisation (voir site école)

Horaire : L'école est ouverte à **8h15** ; avant, les enfants sont accueillis à la garderie. Pour ceux qui mangent à la maison, l'école ouvre à **13 h**.
Merci de respecter les horaires.



Vacances Scolaires

2017/2018

Rentrée des élèves

Lundi 4 Septembre 2017



Toussaint

du vendredi 20 Octobre
(fin des cours après la classe)
au lundi 2 Novembre
(reprise des cours le matin)



Noël

du vendredi 22 Décembre
au lundi 8 Janvier 2018



Hiver

du vendredi 23 Février
Au lundi 12 mars



Printemps

du vendredi 20 Avril
Au lundi 7 mai



Pas de pont à l'Ascension
classe lundi 7 mai et
vendredi 11 mai (toute la journée)

Eté

vendredi 6 Juillet 2018

